

CR de la Commission finances 12/11/12

1. DBM

P Rollet : explique ce qu'est une DBM. Règles compta publique, etc. Changements de masse à opérer, qui introduisent changement de structures entre 3 volets (fonctionnement, investissement, masse salariale). DBM 2 liée à arrivée de crédits.

I Sharour : que peut-on faire avec des crédits aussi tardifs ?

P Rollet : Des avances sont faites par l'université, et les crédits qui arrivent permettent de régulariser la situation, via la DBM. Les crédits recherche sont identifiés par instituts. Exemple recette non attendue : remboursement par la MAIF pour accident institut Chevreul.

Sur les crédits autres que la recherche, champs d'ajustement = taxe d'apprentissage. Il faut distinguer taxe dans quota et hors quota. Les deux peuvent évoluer en sens inverse. Excédent à Polytech.

Financements qui arrivent dans le cadre du CPER.

700 000 euros attribués au fil de l'eau par ministère. Budget 2012, uniquement 200 000 euros fléchés pour lutte handicap (aucun crédit de maintenance). Cette somme permet de faire face à un certain nombre de travaux, qui étaient faits de toute façon, mais avant sur fonds propres. Là ce sera fait avec dotation état.

Amortissements. Dépense neutralisée. Montant accru de l'amortissement correspond à l'intégration du patrimoine. L'état a apporté l'argent (= neutralisation). Quand un investissement est subventionné par l'état, il est neutralisé.

J.M. Nicolas : si le patrimoine était dévolu, plus de neutralisation. Donc il faudrait que l'université ait l'argent qui correspond à l'amortissement

J. Empis : Sur les 15 millions pour amortissements, 8 neutralisés par l'état, 7 à la charge de l'université (7 millions que l'on a, mais que l'on ne peut pas décaisser).

P. Rollet : c'est pour cela que l'on ne se précipite pas vers la dévolution.

Amortissement = réserve de charge (différent de la comptabilité de caisse)! Donc l'amortissement ne correspond pas à de l'argent mis de côté.

P. Rollet : contribution supplémentaire au niveau de l'électricité.

Crédits nouveaux en masse personnel : 200 000 euros. Contrats nouveaux qui sont ouverts. On fait apparaître la somme nécessaire pour le paiement des salaires de l'année (4 mois si contrat débute en septembre).

J. Empis : Prélèvement sur fond de roulement. Correspond à une régularisation.

C. Dhaenens : quelques lignes où il y a des moins. Pourquoi ? IRCICA = - 65 000 euros.

J. Empis + P. Rollet : C'est à la demande des composantes. L'université "surveille" la comptabilité des composantes. En général elles gèrent bien leur budget. Si des recettes n'arrivent pas, elles réduisent les dépenses. Plus de risques pour la taxe d'apprentissage. Si le déficit d'une composante est compensée par un excédent ailleurs, exercice budgétaire équilibré, donc pas de souci. Rappelle que si déficit durant 2 ans consécutifs, mise sous tutelle par le rectorat.

P. Rollet précise que la mise en place d'un fond d'avance est une bonne chose, car il permet de bien

travailler.

I. Sharour demande comment est possible, page 6, le transfert de 4000 euros de l'investissement vers le fonctionnement. Mais EIFFEL autonome, donc on n'a rien à dire, et c'est éventuellement au rectorat de dire quelque chose (mais apparemment ne dit rien).

P. Rollet : aimerait bien que l'exercice des auditeurs aux comptes soit étendu aux SIE.

J. Empis : Finalement, le compte de résultat prévisionnel montre un excédent. Donc apport en fonds de roulement

2. Budget des composantes :

P. Rollet : Des composantes auxquelles on a appliqué réduction de 12%, d'autres 8% (Bio, Chimie, IUT). La plupart des composantes ont validé ces budgets dans leur conseil.

I. Sharour : lettre de cadrage avait voté -12% pour tout le monde... Donc on n'a pas respecté la lettre de cadrage.

P. Rollet : SCD reprend à sa charge certaines choses.

N. Postel : baisse de 12%, mais si retrait de certaines charges, donc ce que vit la composante, c'est -8%.

3) Budget du CUEEP

P. Rollet : Celui qui est présenté est en équilibre. Les années précédentes des subventions d'équilibre étaient votées. Suivi du CUEEP mis en place. Contrôle de gestion accru. Attention, le fait que le budget est en équilibre ne veut pas dire que le CUEEP est définitivement sorti d'affaires. Il faudra continuer à faire des efforts, car la situation où rien n'est acquis. Marché concurrentiel. Quand la composante fonctionne avec une telle masse de ressources propres, il y a toujours un risque.

M. Carette (administrateur provisoire du CUEEP) : contrainte assez forte sur les recettes et les dépenses. Dépenses incompressibles : masse salariale. Transfert qui avait été fait auparavant. Mais reste encore lourd (à cause du taux de pension civile sur les emplois gagés qui est à 92%). Charge de dépenses courantes contraintes aussi. Payé vraiment à la tâche.

Recettes = 4 900 000. Seront peut-être un peu supérieures. Ces recettes tiennent compte de ce qui est négocié avec les pouvoirs publics. Tient compte aussi de la mise en place de nouvelles actions. Grand plan de formation des acteurs (formateurs)... mis en oeuvre, avec état, région, branches professionnelles. Autre action : politique plus offensive en direction des entreprises, et abandonner les actions déficitaires (arrêter de faire du social en direction des entreprises dans cette région). On attend que certains partent à la retraite, pour avoir des nouveaux recrutés entièrement dédiés à cette politique offensive.

P. Rollet : actions ouvertes uniquement si les charges sont couvertes.

J.-M. Nicolas : distinction entre vacataires sur salaires et sur honoraires ? Et plus d'infos sur politique offensive ?

M. Carette : certains sont payés sur factures (auto-entrepreneurs, etc), d'autres dont nous sommes

l'employeur principal sont payés différemment.

P. Rollet : des opérations avec entreprises qui sont pour l'instant déficitaires. Il faut soit renégocier, soit arrêter...

M. Carette : politique offensive : sur les sciences de l'éducation.

P. Rollet : pour trouver l'équilibre, il faut aller vers logique de projets.

4) Budget du SUDES

M. Carette (Directrice du SUDES) : le budget bouge peu par rapport à l'an passé. Légère augmentation des recettes prévue. Le passage de personnels du CUEEP au SUDES se passe bien. Grande ligne qui augmente : mise en place contrats professionnalisation. Ligne augmente casi de 25%. Va continuer à augmenter, car de nouvelles filières vont être ouvertes en contrat pro. Mais il faudra faire attention à ne pas mettre tous nos oeufs dans ce seul panier.

Continue ingénierie et accompagnement... Entreprises. Actions niveau européen, activité VAE importante. Ce qui vient du conseil régional n'augmentera pas. Car l'enveloppe de la région est constante, et de plus en plus de demandeurs... Question de l'impact de l'acte III de la décentralisation.

Question sur l'IFMAS de L. Marsalle : sur les 70 000 euros de recettes/dépenses au niveau IFMAS.

M. Carette : mise à disposition de 2 demi-postes à l'IFMAS, qui va faire de la proposition de formations dans cette branche. Volet formation continue liée aux compétences de recherche.

P. Rollet : le budget consolidé de la FC sera présenté au CA le 14 décembre. Il intégrera la FC de toutes les composantes (hors CUEEP, IAE, et IUT) gérée par SUDES. Il présentera FC du SUDES + du CUEEP + de l'IAE + de l'IUT. Budget d'environ 11 millions. On est loin devant autres universités (mais on va être dépassé par Aix-Marseille suite à la fusion).

I. Sharour : déplore le faible investissement au SUDES.

M. Carette, P. Rollet : ce qui vient de la FC doit servir à la FC...

5) Plafond d'emplois :

P. Rollet demande à P. Serniclay de faire un point sur les plafonds d'emplois.

P. Serniclay (DGS) : point sur les plafonds d'emplois qui impactent la DBM2. Les plafonds d'emplois ne changent pas (2887 ETP), mais il y a 8 contrats doctoraux en moins dans la dotation état. L'université a décidé de compenser sur ses ressources propres ces 8 contrats doctoraux. A priori mêmes chiffres pour 2013, sous réserve de ce que va faire le gouvernement. On ne va jamais à la consommation des 100% des emplois possibles pour des questions techniques. Plafond état, plafond ressources propres. On prend un peu de marge sur les emplois ressources propres, pour pouvoir ouvrir des emplois qui arrivent au fil de l'eau... Le plafond d'emplois de l'état sera donné début 2013. Aujourd'hui on n'a pas d'infos.